

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 573

présenté par  
M. Bazin  
-----

### ARTICLE 19

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 1° D Au premier alinéa du I de l'article L. 5121-33, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « troisième » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet d'ajouter une coordination entre les dispositions de l'article 19 dans sa version issue du Sénat et l'article L. 5121-33 du code de la santé publique.